

# Prévention 2006 2007 en Rhône-Alpes

La **prévention de la production des déchets** peut être définie comme l'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à :

- Réduire les quantités de déchets produits ;
- et/ou réduire leur nocivité ;
- et/ou améliorer leur caractère valorisable.

Dans un contexte de développement durable, on peut compléter cette définition en ajoutant que la prévention doit aussi prendre en compte les impacts économiques et sociaux de la gestion des déchets et qu'elle ne doit pas se faire au détriment d'un autre impact sur l'environnement (eau, air, énergie, sol).

La prévention des impacts sera atteinte grâce à des **mesures de prévention quantitatives** :

- Par les entreprises en travaillant sur leur produit et son emballage (allègement, miniaturisation, amélioration de la durabilité ou de la réparabilité, amélioration du coefficient volumique de l'emballage ou sa réutilisation) ;
- par la modification des comportements d'achat des acteurs qu'ils soient particuliers, collectivités ou entreprises ; ils peuvent décider d'être exemplaire en choisissant des produits avec moins d'emballage, moins toxiques, durables, consommant peu ou pas d'énergie ou d'eau, et de refuser la publicité non adressée ou les sacs jetables ;
- par le développement de la pratique de gestion domestique des déchets (notamment le compostage domestique qui permet de produire du compost tout en allégeant de 30 % de la poubelle grise) ;
- par le développement du réemploi ou de la réparation : les recycleries permettent d'offrir une deuxième vie à des objets ou d'améliorer leur caractère valorisable. .

Les mesures quantitatives doivent être accompagnées de **mesures de prévention qualitatives** :

- la réduction de la nocivité des déchets ;
- l'amélioration du caractère valorisable des déchets.

Le **système d'information SINDRA**, observatoire de la gestion des déchets en Rhône-Alpes a intégré des données sur la **Prévention en 2007** concernant les données 2006.

150 EPCI de RA ont répondu à cette enquête.

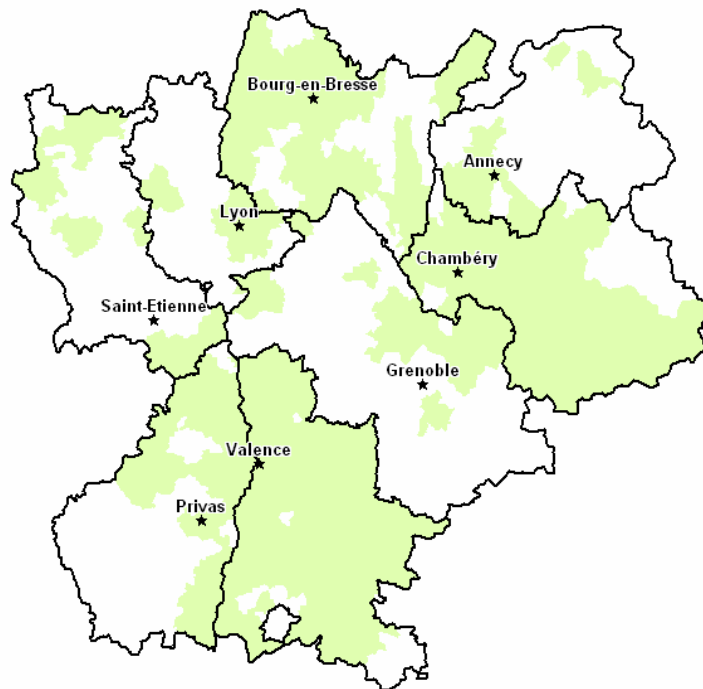


## Le compostage domestique

64 EPCI ont mis en place une **opération de distribution de composteurs individuels** en 2007. D'autres EPCI ont communiqué sur le compostage domestique sans en distribuer.

Le **nombre de composteurs** distribués jusqu'en 2006 par ces collectivités est d'environ **53 300** pour une population d'environ **133 300** habitants soit **2.3 %** de la population régionale. Le nombre de composteur moyen par foyer est de 0.08. Cette valeur varie de 0.003 à 0.39 pour les collectivités concernées.

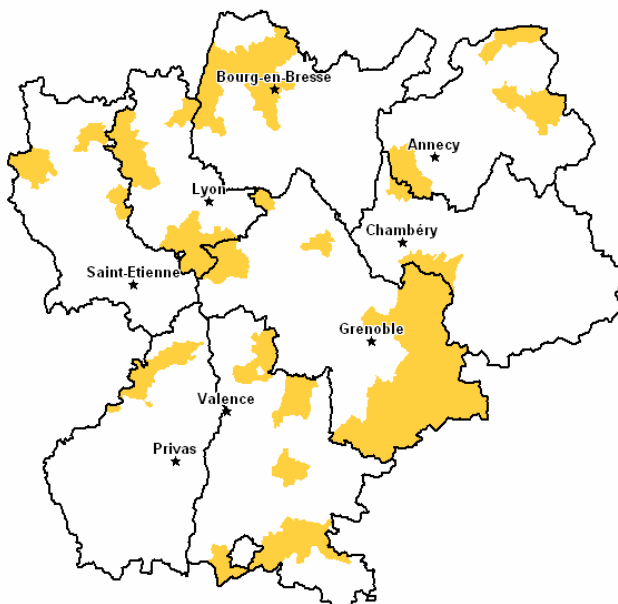
→ Carte des communes des ECPI ayant mis en place une opération de distribution de composteurs individuels



→ **Le stop pub**

36 EPCI ont mis en place une opération de distribution d'autocollant stop pub en 2007. 731 337 habitants sont concernés sur 548 communes soit 13% de la population régionale.

→ Carte des communes des ECPI ayant mis en place une opération de distribution d'autocollant stop pub



## Les sacs de caisse

3 EPCI indiquent avoir mis en place une action en 2006 ou 2007. De plus l'ensemble du département de la Savoie est concerné depuis 2005.

C.A. DE GRAND ROANNE AGGLOMERATION	71 000 hab.
C.C. DU VAL D'AY (CANTON DE SATILLIEU)	7 120 hab.
SITOM SUD RHONE	152 000 hab.
Département de la Savoie	393 999 hab.

## Les guides d'achats ou autres actions visant le comportement d'achat

10 EPCI indiquent avoir mis en place une action en 2006 ou 2007

C.A. DU PAYS VIENNOIS	64 400 hab.
C.C. DU PAYS D'ASTREE	11 500 hab.
C.C. DU PAYS DE GEX	57 500 hab.
C.C. DU PAYS DE TARARE	20 900 hab.
C.C. VALLEE D'AULPS	3 600 hab.
SIBRECSA	43 600 hab.
SICIOM DU GRESIVAUDAN	44 200 hab.
SIDEFAGE	279 100 hab.
SITOM VALLEES DU MONT-BLANC	58 600 hab.
SYTRAD	459 500 hab.

## Exemplarité de la collectivité

24 EPCI indiquent avoir mis en place une action en 2006 ou 2007 : collecte des papiers de bureau, recyclage des cartons, piles et consommables d'impression ; utilisation de papier recyclé ou écologique ; limitation des impressions des mails ; délibérations imposant l'usage des deux faces des papiers ; détecteurs et minuteurs pour l'éclairage ; achat d'ampoules basse consommation ; dématérialisation des actes administratifs ; compostage des déchets de cuisine ; panneaux solaires ; ... etc.

C.A. D'ANNECY	128 130 hab.	C.C. DU PAYS DE FAVERGES	12 890 hab.
C.A. DE GRAND ROANNE AGGLOMERATION	71 000 hab.	C.C. DU PAYS DE REMUZAT	915 hab.
C.A. DE SAINT ETIENNE METROPOLE	384 050 hab.	C.C. DU PAYS DE ROMANS	47 020 hab.
C.A. DU PAYS VIENNOIS	64 360 hab.	C.C. DU TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE	12 200 hab.
C.A. PAYS VOIRONNAIS	83 800 hab.	C.C. PAYS DE SAILLANS	1 850 hab.
C.C. ARVE ET SALEVE	13 200 hab.	SIBRECSA	43 560 hab.
C.C. BRESSE-DOBES-SUD REVERMONT	5 220 hab.	SICIOM DU GRESIVAUDAN	44 185 hab.
C.C. BUGEY VALLEE DE L'AIN	7 280 hab.	SITROM DU ROYANS	6 750 hab.
C.C. DU BALCON SUD DE LA CHARTREUSE	2 400 hab.	SIVOM REGION DE CLUSES	82 160 hab.
C.C. DU PAYS D'ASTREE	11 475 hab.	SMICTOM SAONE DOBES	37 300 hab.
C.C. DU PAYS DE BAGE	11 740 hab.	SYTRAD	459 500 hab.
C.C. DU PAYS DE CHARLIEU	17 100 hab.	VALENCE MAJOR ( SISAV )	114 100 hab.

## Les recycleries ressourceries

Plusieurs expériences sont lancées en Rhône-Alpes, certaines répondent aux critères du réseau des recycleries ressourceries ([www.recycleries-ressourceries.org](http://www.recycleries-ressourceries.org)), d'autres s'en approchent :

- les chantiers Valoristes à Chambéry ;
- à Arbent (01) la société AIRE recycle actuellement des jouets mais une véritable recyclerie sera en place en 2008 ;
- la société ENVIE exploite 3 sites : Lyon, Saint Etienne, Roanne ;
- à Saint Etienne (42) la recyclerie Chrysalide est en place depuis cette année ;
- la C.A. de Bourg en Bresse collabore avec Emmaüs pour de la récupération sur ses déchèteries ;
- la Régie de quartier de Grenoble et le SICTOM Sud Grésivaudan ont un projet pour 2008.

## Autres actions de prévention

Les autres actions citées par les EPCI de Rhône-Alpes sont les suivantes :

- Interventions en milieu scolaire.
- Mise en place d'un réseau de familles éco-citoyennes dont l'objectif est d'aider à bâtir en concertation un programme de prévention. Le guide de l'éco-consommation conçu en 2005 continue d'être distribué au gré des demandes.
- Informations sur les DEEE et les obligations des revendeurs/distributeurs (affiches); Informations générales sur la lettre de l'environnement annuelle.
- opération caddie éco-responsable organisée pendant la semaine du développement durable et menée par le comité citoyen.
- Collecte de plastiques agricoles auprès des agriculteurs du territoire.
- Distribution de la charte du randonneur qui présente le temps de dégradation des déchets dans la nature.
- Campagne "consommons responsable" sur le site Internet du SMIDOM de Thoissey (rubrique CONSOM'ACTEUR) : comment réduire notre production de déchets et maîtriser notre consommation d'énergie.
- Collecte des DASRI par médibus

### OÙ TROUVER LES DONNÉES DANS SINDRA ?

[www.sindra.org](http://www.sindra.org)

#### Espace Grand public :

Rubrique : Les chiffres clés en Rhône-Alpes/Général pour avoir ce bilan régional.

#### Espace réservé aux collectivités :

Rubrique : Structure/Groupement pour accéder à chaque collectivité et consulter ces opérations de prévention.

Rubrique : Synthèses/Synthèses d'ordre général pour avoir ce bilan régional.

Edition février 2008

